



La santé de l'école à l'université, pour une meilleure réussite en Picardie

> **SI LE CESR (*) EST AMENÉ AUJOURD'HUI À DONNER SON AVIS sur ce sujet, c'est qu'il y a incontestablement un réel problème.**

Certes la situation n'est pas propre à la Picardie mais elle y est des plus alarmantes et le rapport dont il faut souligner la qualité le montre bien.

Vivre plus longtemps et en bonne santé, mieux être tout au long de la vie, pouvoir étudier, travailler dans les meilleures conditions possibles sont les enjeux fondamentaux dont la santé est la clef de voûte.

S'il est fréquent d'entendre dire ou de constater que les professionnels de la médecine libérale font cruellement défaut dans notre région, la médecine scolaire est logée à la même enseigne. En effet, si la santé est malade à ce point, ce n'est pas que le médecin est mauvais, c'est qu'il y a trop peu de médecins, d'assistants sociaux, d'infirmières scolaires.

Par ailleurs, l'ampleur des secteurs géographiques dont ils ont la charge ainsi que le nombre démesuré d'élèves permettent rarement un suivi approfondi. Le nombre de vacataires n'y contribue pas davantage.

Prise en charge précoce

Pour l'UNSA, dans ces conditions, rien d'étonnant à ce que tous les indicateurs dans tous les domaines placent systématiquement la Picardie parmi les dernières régions de France. La prévention et le dépistage précoces sont une nécessité.

Si tel était le cas, combien de situations d'échecs pourraient être évitées. En effet, bon nombre d'entre elles sont liées à des problèmes de santé physique ou morale qui s'ag-

gravent au fil du temps quand ils ne sont pas traités suffisamment tôt : troubles de la vision, de l'audition, du langage, de dyslexie...

Autant de troubles qui, s'ils sont pris en charge trop tardivement quand toutefois ils sont pris en charge, sont plus difficilement curables ou pas du tout, laissant directement ou indirectement des traces tout au long de la vie.

A souligner également que plus les remédiations ou prises en charge sont tardives moins elles ont de chances de réussir et plus elles reviennent cher aux patients et à la sécurité sociale. A l'époque où les soins et traitements sont de moins en moins remboursés et où les mutuelles complémentaires de santé vont être taxées qui pourra se permettre d'y accéder en dehors de l'école ?

Personnels de l'Éducation nationale pas mieux lotis que les élèves

Pour l'UNSA, il est inadmissible que l'État laisse perdurer cette situation qui peut, dans certains cas, être assimilée à de la non assistance à personne en danger, qu'il s'agisse des jeunes ou des personnels de l'Éducation nationale qui les encadrent car eux non plus ne bénéficient d'aucune médecine du travail.

Dans l'Éducation Nationale des structures ont été créées, elles pourraient parfaitement remplir leur rôle à condition cependant que les postes soient tous pourvus et ce par des personnels formés.

Trop souvent il est répondu : « on ne trouve personne ». Ce ne serait

certainement pas le cas si les postes étaient plus attractifs, notamment en matière de salaire.

Concernant la prévention et l'information, l'UNSA partage de nombreuses propositions énumérées dans le projet d'avis.

A noter qu'il existait des actions de prévention mises en place par la Sécurité Sociale : hygiène dentaire, alimentation, alcool, tabac, drogue. Elles se font de plus en plus rares et de nombreuses classes ne peuvent en bénéficier.

Une fois de plus, l'État fuit ses responsabilités

L'intérêt que porte le CESR à l'avenir des jeunes est fort louable et le rapport le montre bien mais il ne faudrait pas pour autant demander aux collectivités de se substituer à l'État qui, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, abandonne ses missions.

Il faut que ce soit clair : l'Éducation est Nationale, la médecine scolaire l'est aussi. **L'UNSA exige qu'il lui soit donné les moyens d'être efficace afin que tous les jeunes soient traités décemment et à égalité.**

Yvan Dubois
Membre du CESR

(*) CESR : Conseil Économique et Social Régional, session du 25 novembre 2008.

